



Préfecture de la Savoie

Code postal : 73000

Commune de Jacob-Bellecombette

Code INSEE : 73137

Fiche communale d'information risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

Annexe à l'arrêté préfectoral
n° 2019 - 0991

du 06/09/19

mis à jour le 06/09/19

Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

- | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| ■ La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N | ¹ oui <input checked="" type="checkbox"/> | non |
| prescrit | anticipé | approuvé <input checked="" type="checkbox"/> |
| | date | 03/12/02 |
| ¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : | | |
| inondations | <input checked="" type="checkbox"/> | autres |
| > Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux | oui <input checked="" type="checkbox"/> | non |
| ■ La commune est concernée par le périmètre d'un autre PPR N | ¹ oui | non <input checked="" type="checkbox"/> |
| prescrit | anticipé | approuvé |
| | date | |
| ¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : | | |
| inondations | | autres |
| > Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux | oui | non |
| ■ La commune est concernée par le périmètre d'un autre PPR N | ¹ oui | non <input checked="" type="checkbox"/> |
| prescrit | anticipé | approuvé |
| | date | |
| ¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : | | |
| inondations | | autres |
| > Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux | oui | non |

Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPR M)

- | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------|
| > La commune est concernée par le périmètre d'un PPR M | ² oui | non <input checked="" type="checkbox"/> |
| prescrit | anticipé | approuvé |
| | date | |
| ² Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : | | |
| mouvement de terrain | | autres |
| > Le règlement du PPR M comprend des prescriptions de travaux | oui | non |

Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPR T)

- | | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------|
| > La commune est concernée par un périmètre d'étude d'un PPR T prescrit | ³ oui | non <input checked="" type="checkbox"/> |
| ³ Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : | | |
| effet toxique | effet thermique | effet de surpression |
| > La commune est concernée par le périmètre d'exposition d'un PPR T approuvé | oui | non <input checked="" type="checkbox"/> |
| > Le zonage comprend un ou plusieurs secteurs d'expropriation ou de délaissement | oui | non |
| > Le zonage comprend une ou plusieurs zones de prescription de travaux pour les logements | ⁴ oui | non |

⁴ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.

Code postal : 73000

Commune de Jacob-Bellecombette

Code INSEE : 73137

page 2/2

Situation de la commune au regard du zonage sismique réglementaire

> La commune se situe en zone de sismicité classée

zone 1
très faible

zone 2
faible

zone 3
modérée

zone 4
moyenne

zone 5
forte

Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> La commune est classée à potentiel radon de niveau 3

oui

non

Information relative à la pollution de sols

> La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS)

oui

non

Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

> La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés

. de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

nombre 3

. de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique

nombre 0

Pièces jointes *

Documents de référence permettant la définition des travaux prescrits

Extraits de documents ou de dossiers permettant la définition des travaux prescrits au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Documents accessibles sur « L'observatoire des territoires » (<http://www.observatoire.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/Communes/carteppr.php>).

A noter que les PPR sont consultables en mairie et à la préfecture de la Savoie

Cartographies relatives au zonage réglementaire

Extraits cartographiques permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Documents accessibles sur « L'observatoire des territoires » (<http://www.observatoire.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/Communes/carteppr.php>), « Géorisques » (<http://www.georisques.gouv.fr/>), « Géoportail » (<https://www.geoportail.gouv.fr/>) et sur le site www.planseisme.fr

A noter que les PPR sont consultables en mairie et à la préfecture de la Savoie

Date : 06 septembre 2019

Le Préfet de La Savoie